



**JU**, (*Géogr.*) nom de deux villes & de deux rivières de la Chine, marquées dans l'Atlas chinois, auquel je renvoie les curieux, si ce nom vient à se présenter dans leurs lectures. (*D. J.*)

**JUAN DE PUERTORICCO, SAN**, (*Géog.*) ou simplement *Porto-Ricco*, île de l'Amérique méridionale,

entre les Antilles, de 40 lieues de long sur 20 de large. Elle fut découverte par Christophe Colomb en Octobre 1493; elle est remplie de montagnes fort hautes, de rivières & de vallées; abondantes en sucre, en café & en bœufs. On y trouve plusieurs arbres singuliers. Ses mines d'or sont ou épuisées ou négligées, faute d'ouvriers.

La principale ville, commencée en 1514, est *Puerto-Ricco*, que les François nomment *Portoric*. Son port est spacieux, à l'abri des vents, & commandé par une forteresse; mais Drake prit *Puerto-Ricco* en 1595, & fit dans cette ville un riche butin; Baudouin, général de la flotte hollandaise, eut le même succès en 1615. *Portoric* est située sur la pointe septentrionale de l'île, à 80 lieues de S. Domingue. *Long.* 312. *latit.* 18. 30. (*D. J.*)

**JUAN DE LA FRONTERA, SAN**, (*Géogr.*) ville de l'Amérique au Chili, au pied des Andes, dans la province de Chicuito, près du lac de Guanacacho. Le terroir de cette ville est habité par des Indiens tributaires du roi d'Espagne. Elle est à 120 lieues de Lima, 35 N. E. de Saint-Iago. *Long.* 311. *latit. mérid.* 33. 25. (*D. J.*)

**JUBARTE**, f. f. (*Hist. nat.*) espèce de baleines qui n'ont point de dents; on en trouve près des Bermudes, elles sont plus longues que celles du Groenland, mais elles ne sont point de la même grosseur. Elles se nourrissent communément des herbes qui se trouvent au fond de la mer, comme on a pu en juger par l'ouverture de la grande poche du ventricule de ces animaux, qui étoit remplie d'une substance verdâtre & semblable à de l'herbe. Voyez les *Transactions philosophiques*, année 1665. n. 1.

**JUBÉ**, f. m. (*Théolog.*) tribunes élevées dans les églises, & sur-tout dans les anciennes, entre la nef & le chœur, & dans laquelle on monte pour chanter l'épître, l'évangile, lire des leçons, prophéties, &c.

Ce nom lui a, dit-on, été donné, parce que le diacre, soudiacre ou lecteur, avant que de commencer ce qu'il doit chanter ou réciter, demande au célébrant sa bénédiction, en lui adressant ces paroles: *jube Domine, benedicere*.

On le nomme en latin *ambo*, qui vient du grec *ambazon*, parce qu'en effet on monte au jubé par des degrés pratiqués des deux côtés. D'autres veulent que pour cette raison on le dérive d'*ambo*, *amborum*, deux. Étymologie qui paroît bien froide & bien forcée.

C'est à cause de ces degrés qu'on a nommé *graduel* la partie de la messe qui se chante entre l'épître & l'évangile. L'évangile se chantoit tout au haut du jubé, & l'épître sur le pénultième degré.

On voit peu de jubés dans les églises modernes, il y en a même plusieurs anciennes où on les a supprimés. M. Thiers, dans un traité particulier sur les jubés, a regardé cette suppression presque comme un sacrilège, & donne le nom singulier d'*ambonclastes*, ou *briseurs de jubés*, à ceux qui les démolissoient, ou qui en permettoient la destruction que la vivacité de son zèle n'a pourtant point empêchée. Voyez *AMBON*. Voyez aussi nos *Pl. d'Arabie*.

**JUBETA**, f. m. (*Hist. nat. Bot.*) c'est un arbre du Japon, de la grosseur du prunier, dont les fleurs & les baies ressemblent à celles du troëne. Son écorce est verdâtre. Ses feuilles sont en grand nombre, disposées l'une vis-à-vis de l'autre, de figure ovale, tendres & sujettes à se flétrir bien-tôt. Le noyau est blanc, d'un goût astringent & caustique. Ses baies passent pour venimeuses.

**JUBILE**, f. m. (*Théolog.*) se disoit chez les Juifs de la cinquantième année qui suivoit la révolution de sept semaines d'années, lors de laquelle tous les esclaves étoient libres, & tous les héritages retournoient en

la possession de leurs premiers maîtres. Voyez ANNÉE & SABATH.

Ce mot, suivant quelques auteurs, vient de l'hébreu *jobel*, qui signifie cinquante; mais c'est une méprise, car le mot hébreu *jobel* ne signifie point cinquante, ni les lettres prises pour des chiffres, ou, selon leur puissance numérale, ne font point 50, mais 10, 6, 2 & 30, c'est-à-dire 48. D'autres disent que *jobel* signifioit un bélier, & qu'on annonçoit le jubilé avec un cor fait d'une corne de bélier, en mémoire de celui qui apparut à Abraham dans le buisson. Masios croit que ce nom vient de *Jubal*, qui fut le premier inventeur des instrumens de Musique, auxquels pour cette raison on donna son nom. De là ensuite les noms de *jobel* & de *jubilé* pour signifier l'année de la délivrance & de rémission, parce qu'on l'annonçoit avec un des instrumens qui ne furent d'abord que des cornes de bélier & fort imparfaits. *Diction. de Trévoux*.

Il est parlé assez au long du jubilé dans le xxv chapitre du Lévitique, où il est commandé aux Juifs de compter sept semaines d'années, c'est-à-dire sept fois sept, qui font quarante-neuf ans, & de sanctifier la cinquantième année. Les Chronologistes ne conviennent pas si cette année jubilaire étoit la quarante-neuvième ou la cinquantième. Les achats qu'on faisoit chez les Juifs des biens & des terres n'étoient pas à perpétuité, mais seulement jusqu'à l'année du jubilé. La terre se reposoit aussi cette année-là, & il étoit défendu de la semer & de la cultiver. Les Juifs ont pratiqué ces usages fort exactement jusqu'à la captivité de Babylone. Mais ils ne les observerent plus après le retour, comme il est marqué dans le talmud par leurs docteurs, qui assurent qu'il n'y eut plus de jubilé sous le second temple. Cependant R. Moïse, fils de Maimon, dans son abrégé du talmud, dit que les Juifs ont toujours continué de compter leurs jubilé, parce que cette supputation leur seroit pour régler leurs années, & sur-tout chaque septième année, qui étoit la sabbatique, & certaines fêtes qui devoient régulièrement revenir à des tems marqués. *M. Simon, suppl. aux cérémon. des Juifs*.

On donne aujourd'hui le nom de jubilé à une solennité ou cérémonie ecclésiastique qu'on fait pour gagner une indulgence plénière que le pape accorde extraordinairement à l'Eglise universelle, ou tout au moins à ceux qui visitent les églises de St. Pierre & de St. Paul à Rome. Voyez INDULGENCE.

Le jubilé fut établi par Boniface VIII. l'an 1300, en faveur de ceux qui iroient *ad limina apostolorum*, & il voulut qu'il ne se célébrât que de cent en cent ans. L'année de cette célébration apporta tant de richesses à Rome, que les Allemands l'appelloient l'année d'or, & que Clément VI. jugea à propos de réduire la période du jubilé à cinquante ans. Urbain VI. voulut qu'on le célébrât tous les trente-cinq ans, & Sixte IV. tous les vingt-cinq ans, pour que chacun pût en jouir une fois en sa vie.

On appelle ordinairement ce jubilé, le jubilé de l'année sainte. La cérémonie qui s'observe à Rome pour l'ouverture de ce jubilé, consiste en ce que le pape, ou pendant la vacance du siège, le doyen des cardinaux, va à St. Pierre pour faire l'ouverture de la porte sainte qui est murée, & ne s'ouvre qu'en cette rencontre. Il prend un marteau d'or, & en frappe trois coups en disant, *aperite mihi portas justitie*, &c. puis on acheve de rompre la maçonnerie qui bouche la porte. Ensuite le pape se met à genoux devant cette porte pendant que les pénitenciers de St. Pierre la lavent d'eau-benite, puis prenant la croix, il entonne le *te Deum*, & entre dans l'église avec le clergé. Trois cardinaux légats que le pape a envoyés aux trois autres portes saintes, les ouvrent avec la même cérémonie. Ces trois portes sont aux églises de St. Jean de Latran, de St. Paul & de sainte Marie majeure. Cette ouverture se fait toujours de vingt-cinq en vingt-cinq ans aux premières vêpres de la fête de Noël. Le lendemain matin, le pape donne la bénédiction au peuple en forme de jubilé. L'année sainte étant expirée, on referme la porte sainte la veille de Noël en cette manière. Le pape bénit les pierres & le mortier, pose la première pierre, & y met douze caffer-